



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Japon

Question écrite n° 17498

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur nos relations politiques et économiques avec le Japon. En effet, cet Etat a soutenu dès le départ les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord dans leur intervention en Iraq. Compte tenu de la position contraire que la France a adoptée dans ce dossier, il est fort à craindre que nos relations politiques et économiques avec le pays du Soleil-Levant en pâtissent. Elle lui demande donc de lui faire le point sur ce dossier, et de lui indiquer les éventuelles initiatives de détente que le Gouvernement entend prendre à son sujet.

Texte de la réponse

Après une montée en puissance progressive depuis les années 1980, les relations franco-japonaises ont connu un développement remarquable depuis la visite d'Etat au Japon du Président de la République de 1996 et la signature d'un plan d'action précisant les grandes orientations de la coopération bilatérale. Depuis le début de l'année 2003, les ministres français et japonais des affaires étrangères se sont rencontrés à trois reprises et le chef de l'Etat et le Premier ministre japonais deux fois, y compris pendant la crise iraquienne. Les divergences de vue qui ont pu s'exprimer entre les deux pays sur l'opportunité et les conditions d'une intervention militaire en Iraq n'ont aucunement affecté la qualité et le développement de la relation franco-japonaise, comme l'a confirmé l'entretien du Président de la République avec le Premier ministre Koizumi le 29 avril à Paris. La France et le Japon défendent des positions largement convergentes sur de nombreux dossiers (environnement, développement en Afrique, OMC, prolifération...) et sur la plupart des crises, à commencer par celle de la Corée du Nord. La coopération entre les deux pays est par ailleurs excellente aux Nations unies, où la France soutient depuis longtemps la candidature du Japon à un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. De même, les deux pays partagent la même conviction que les Nations unies doivent jouer tout leur rôle dans le processus de reconstruction de l'Iraq. A titre bilatéral, Paris et Tokyo continuent de travailler à un nouveau plan d'action franco-japonais complétant celui signé en 1996 et qui a été mené à bien avec succès. Sur le plan économique, la France demeure le deuxième investisseur étranger au Japon et il ne semble pas que la divergence de vues à propos de l'Iraq ait affecté nos relations économiques et commerciales.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17498

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2003, page 3408

Réponse publiée le : 7 juillet 2003, page 5363